

PETITE REVUE
DU
TIERS-ORDRE
ET DES
INTERETS DU CŒUR DE JESUS

*Publiée par la Fraternité du Tiers-Ordre Franciscain de
Montréal*

Avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Montréal

VOLUME TROISIÈME



MONTREAL

J. CHAPLEAU & FILS, IMPRIMEURS DE L'ARCHEVÊCHÉ
1886

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS.

VOL. III. MONTRÉAL, FÉVRIER 1886. No. 1.

NOTRE TROISIÈME ANNÉE.

Avec ce numéro, la *Petite Revue* commence sa troisième année d'existence.

Dans ses deux premières années, elle a été généreusement encouragée. Sa circulation est relativement considérable, et les témoignages de sympathies, les bons souhaits et les lettres d'approbation que nous avons reçus du clergé de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis sont une source de consolation, de joie pour ceux qui s'intéressent à cet œuvre, et leur inspirent un nouveau zèle pour l'avenir.

Merci à vous tous qui contribuez ainsi à étendre l'influence de la presse religieuse. En cela, vous suivez bien le conseil de Notre St. Père le Pape Léon XIII, qui a exhorté si souvent les fidèles et le clergé à supporter par tous les moyens la diffusion des bons écrits. Hélas ! quand on voit de nos jours le mal si puissant, et surtout si puissamment secondé, comme le chrétien fidèle et aimant est heureux de voir réussir les moyens les plus efficaces pour le combattre.

Sans doute, notre *Petite Revue* ne descend pas dans l'arène des polémiques pour combattre, mais son rôle pour être plus modeste, plus pacifique, n'en est pas moins important. Elle a pour but de convertir par une douce persuasion ; de ramener à Dieu les âmes chancelantes par les sentiments d'amour ; d'affermir les âmes pieuses et de les enchaîner à Dieu par les liens de la pénitence.

A cet bel œuvre, nos abonnés contribuent plus que nous, puisque ce sont eux qui le soutiennent. Aussi leur attribuons-nous tout le mérite. Nous prions Dieu et St. François de les bénir, eux, leur famille, et leurs entreprises.

Le deuxième volume de la *Petite Revue* contient des matières très-intéressantes et variées : Etude sur le Tiers-Ordre, sur les fêtes de l'Eglise, sur les dévotions particulières, etc., qui pourront être constatées par la table des matières que nous incluons avec le titre, dans le présent numéro. Nous continuerons à rendre notre publication de plus en plus intéressante et nous nous y consacrerons entièrement.

A cette fin, nous avons séparé la rédaction de l'administration. Cette dernière a été confiée à M. L. O. Giroux, qui s'y dévouera spécialement. Donc, il faudra s'adresser pour tout ce qui concerne l'administration de la *Petite Revue*, à M. L. O. Giroux, boîte 196 bureau de poste, Montréal.

Avis.

Tous les abonnés qui paieront leur abonnement de 1886, et leurs arrérages, s'il y en a, d'ici au premier jour de mars prochain, auront droit à une prime qui leur sera livrée avant le premier jour de juin prochain.

Cette prime consistera en une magnifique gravure représentant St. François d'Assise, grand format. Nous y reviendrons.

Nous adressons ce premier numéro de la troisième année à plus de quatre cents personnes dont on nous a donné les adresses avec l'assurance qu'elles s'abonneront. Nous suivrons la coutume reconnue dans ce pays en considérant comme abonnées celles qui ne nous renverront pas ce numéro d'ici ou 25 février prochain.

Le Tiers-Ordre et l'Adoration Nocturne.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le rapport que nous publions ci-dessous et qui nous intéresse tout particulièrement. Nous avons le bonheur de posséder à Montréal une fraternité du Tiers-Ordre et une association de l'œuvre de l'Adoration Nocturne. Des rapports intimes existent déjà entr'elles d'une manière passive, puisqu'un nombre considérable de membres de l'Adoration Nocturne sont tertiaires de saint François. Mais nous voudrions en voir un plus grand nombre dans nos rangs.

Ce rapport fait voir les raisons qui militent en faveur

de l'union dans le bien de ces deux belles œuvres ; il apporte non seulement un raisonnement clair et convainquant, mais aussi des preuves de faits qu'il importe aux membres zélés d'étudier avec attention.

Nous faisons donc un appel aux pieux confrères de l'Adoration Nocturne de Montréal, les pressant de joindre la Fraternité du Tiers-Ordre, ils y trouveront un accroissement de zèle et d'amour pour aimer, louer le cœur Eucharistique de Jésus ; ils trouveront surtout sous l'habit de la pénitence à offrir à Dieu en réparation, un cœur plus humble, plus pur et plus mortifié.

Extrait du rapport du P. Chrysostôme, capucin, aux confrères des Œuvres Eucharistiques, à Liège. (1)

1. Messieurs, ce que le Tiers-Ordre fut au XIII^e siècle, il le sera de nos jours, et c'est là le motif de l'insistance que met le Souverain Pontife à le recommander aux fidèles. Mais, négligeant aujourd'hui un si vaste sujet, je veux seulement examiner quelle peut être son influence, par rapport à l'Œuvre qui nous occupe. L'adoration nocturne, vous le savez, est venue à son heure, dans nos temps troublés, nous rappeler le quadruple devoir de l'adoration, de l'action de grâce, de l'expiation et de la prière envers le Sacrement de nos autels. Si donc le propre du Tiers-Ordre est de former des adorateurs fidèles et reconnaissants, de véritables pénitents et des intercesseurs dévoués ; si, en outre, par sa hiérarchie, sa règle et son esprit, il nous prémunit par des défaillances trop facilement accueillies, et nous garantit de l'isolement inévitable à celui qui ne se sent pas soutenu ; il faut dire qu'il est le moyen le mieux approprié pour réunir en une invincible phalange tous ceux qui ne veulent pas baisser pavillon en face des convoitises du démon, du monde et de la chair.

2. Le premier devoir du chrétien dans tous les temps, mais surtout à l'heure présente, c'est de rendre à Dieu l'adoration et l'honneur qui lui sont dus. Le cri de la révolte et du blasphème est monté des enfers sur la terre. Nul ne veut plus de Dieu ; il faut le chevet du mourant

(1) La première partie de ce rapport a été publiée à la page 73 du 2^e volume de la *Petite Revue*, sous le titre "Léon XIII et le Tiers-Ordre."

et du cœur du soldat qui meurt pour sa patrie ; il n'est plus permis à Dieu de parcourir cette terre qu'il a créée, ni au chrétien de faire ensevelir ses os dans une terre bénite, à l'ombre de la croix. A nous, Messieurs, de porter haut et fier l'étendard de notre foi, et de redire la prière de Jésus : « Notre Père qui êtes aux Cieux ! que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive ? »

Mais qui, mieux que les Tertiaires, peut redire cette sublime prière, puisque sa règle lui en fait une obligation répétée et constante ? La première et indispensable qualité que l'on requiert de lui est de professer dans toute son intégrité la foi catholique et romaine (chap. 1). S'il lui est permis de porter des armes, ce n'est que pour la défense de la patrie, de la religion et de l'Eglise, (chap. VII). Ils l'ont bien montrés ces fiers chrétiens, quand au siècle d'Innocent IV, ils se sont élevés comme un mur d'airain pour protéger le siège de Rome contre l'asservissement germanique ; ils le montraient hier, quand à la voix de Pie IX, l'immortel Tertiaire, le commandant de Pimodan, le lieutenant Guillerain des zouaves, et tant d'autres ont teint d'un sang martyr l'humble scapulaire du Tiers-Ordre de la Pénitence.

3. S'ils ne font pas la guerre à Dieu, beaucoup l'oublient. L'ingratitude est à l'ordre du jour. Qui donc remerciera Dieu de tant de miséricorde et de patience envers un monde révolté ? Qui donc lui rendra de dignes actions de grâces pour cette profusion avec laquelle la sainte Eglise nous dispense l'Eucharistie à l'heure présente ? L'adoration perpétuelle de jour et de nuit, les quarante heures, les saluts multipliés, les confréries restaurées, des ordres entiers voués uniquement à son culte, et enfin des magnifiques assises eucharistiques, tout ne nous indique-t-il pas où se trouve le salut du monde ? Quel est le cœur assez brûlant pour proférer une action de grâces proportionnée au bienfait ? Le cœur du fils du Séraphin d'Assise. Nul n'ignore avec quel amour le bienheureux Père remerciait le Créateur, le louait dans ses créatures et brûlait de la faire aimer. Cette divine ardeur a été la marque caractéristique de tous les saints de son ordre, comme elle l'est encore de tous ceux qui veulent conquérir le ciel en marchant sur ses traces.

4. Ce n'est pas tout de remercier, il faut expier, réparer, pour échapper à la condamnation portée contre celui qui ne veut pas faire pénitence.

Le membre du Tiers-Ordre de la Pénitence opposera son vêtement simple et modeste au luxe et aux frivolités du monde (chap. III); sa corde lui rappellera la chasteté et les liens du Seigneur. Empêché par sa règle (chap. IV) d'assister aux festins, aux parties de plaisir, aux splendeurs immorales de la scène, il mortifiera sa chair par la pratique du jeûne et de l'abstinence (chap. V), et à l'image du Pénitent du Calvaire, il offrira à Dieu les expiations de sa pénitence pour ceux qui, sans savoir ce qu'ils font, le clouent de nouveau sur sa croix.

5. Enfin, à ce monde qui ne prie plus, il faut une prière qui ne défaille jamais. Pour l'homme du monde, il est des heures de ferveur, et des heures de nonchalance; le Tertiaire a sa règle à laquelle il lui faut obéir. Elle lui prescrit la récitation quotidienne du petit office de la Sainte Vierge, ou un office correspondant de *Pater* et de *Gloria Patri* (chap. VIII). Elle lui recommande, autant que possible, l'assistance quotidienne à la messe (chap. XIII) et la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie (chap. VI). Pour que son cœur prie avec plus d'union et de recueillement, il doit fuir les procès (chap. XVII) et vivre en paix avec son prochain (chap. X).

Comment donc ne serait-elle pas accueillie de Dieu, cette prière commune qui monte à Lui de tous les points du globe? Et comment ne serait-elle pas fervente l'adoration de celui qui a pour gardien de sa persévérance un engagement approuvé de Dieu et béni par son vicaire?

Preuve de fait.—Messieurs, les théories les plus belles et les raisonnements les plus spécieux ne produisent la certitude que lorsque l'expérience des faits vient en corroborer l'existence. C'est précisément ce qui va ressortir des renseignements, malheureusement trop peu nombreux, que j'ai pu recueillir.

1. Commençons par Paris, qui a été le bureau de la doration nocturne, et qui en est encore le centre et le modèle; Paris qui, malgré ses révolutions, n'a point perdu cette dévotion envers le Saint-Sacrement, qui avait frappé François dans les voyages de son adolescence, et qui lui inspirait plus tard le désir de faire de cette ville l'objet de son apostolat. Et tout d'abord, n'oublions pas que Mgr. Ségur, l'initiateur de nos congrès eucharistiques, fut tout à la fois un des fondateurs de l'adoration nocturne et un membre zélé du Tiers Ordre de

Saint-François ; ses livres populaires sont là pour nous montrer qu'il fut encore l'apôtre de l'une et de l'autre de ces institutions.

Notre fraternité de Paris, sur une centaine de membres qui la composent, les voit à peu près tous, si l'on en excepte les vieillards et les empêchés, prendre une part active aux exercices de l'adoration nocturne, et chaque nuit quelqu'un des nôtres la représente aux pieds de la divine Hostie. Quelques-uns, plus zélés ou plus libres, vont parfois s'unir aux adorateurs qui font la garde d'honneur dans la chapelle du Vœu National, tandis que, quatre fois le mois, un groupe d'élite se rend à Montmartre, pour y faire l'adoration réparatrice. Enfin, m'écrit l'humble Tertiaire qui m'envoie ces intéressants détails, « nous avons parmi nos frères de véritables saints ! » Dieu veuille ratifier ce fraternel hommage.

Vous avez lu sans doute, Messieurs, dans le *Manuel de l'adoration nocturne*, l'intéressante histoire de ce membre qui, chaque jour transporte d'une église à l'autre le mobilier nécessaire pour la nuit d'adoration, et que le langage populaire a qualifié du sermon expressif de *Cheval du bon Dieu*. Eh bien ! le premier de tout, Jean-Antoine Ricoud, à qui le *Manuel* a fait l'honneur d'une biographie, et à qui l'association a élevé une tombe spéciale au cimetière Monparnasse, était un de nos vaillants Tertiaires. Mort à la peine, en 1866, il fut remplacé par un autre, désigné sous le nom de Frère Pierre, qui avait porté à Pie IX le premier hommage de l'Adoration nocturne, et avait reçu l'habit au Saint-Sépulchre. Son successeur immédiat, mort il y a peu de temps, a rempli son office tant que ses forces lui ont permis, montrant qu'il était aussi bon adorateur que fils fidèle de saint François.

2. Si, de Paris, je passe à la province, je constate les mêmes et consolants résultats. A Lyon, seconde ville de France, le Tiers-Ordre participe à l'Adoration dans la proportion de quatre-vingts par cent. A Saint-Étienne, sur quarante adorateurs, il y a quatorze Tertiaires, et encore faut-il dire qu'ils supportent presque seuls le poids des veilles de la nuit, car ils sont les plus assidus, m'écrit-on, et presque les seuls répondant à l'appel. A Clermont-Ferrand, ils forment à peu près les trois quarts de l'effectif, et le même président qui dirige les deux

œuvres, avoue que sans le Tiers-Ordre l'adoration nocturne n'existerait plus dans cette ville. A Antun, l'an passé, à la suite du centenaire de saint François, les frères ont résolu de faire l'adoration nocturne une fois par mois, et les sœurs la continuent pendant le jour. Sans pousser plus loin cette démonstration nous pouvons donc affirmer que le meilleur moyen de constituer l'adoration sur des bases solides est de fonder une fraternité du Tiers-Ordre.

3. Malgré tous mes désirs, il ne m'a pas été donné de me procurer des renseignements sur la Belgique si pénétrée du culte du Saint-Sacrement, et en même temps si attachée aux enfants du pauvre d'Assise. Mais les mêmes causes produisent les mêmes effets, et je ne doute pas que les nombreux fidèles, enrôlés dans le Tiers-Ordre par les Pères Récollets et par les Pères Capucins de ce pays, ne soient aussi de fervents adorateurs de la sainte Eucharistie, j'en prends à témoin l'illustre prélat de ce diocèse de Liège, prélat que je pourrai appeler l'évêque du Saint-Sacrement, et qui, à cette tendre piété qui l'a porté à nous accueillir, joint une fidélité parfaite à la règle du Tiers-Ordre de Saint-François.

Conclusion.—Si je n'avais craint de rendre trop long ce rapport, j'aurais pu, Messieurs, vous montrer les Tertiaires Franciscains placés sur nos autels, le roi saint Louis, sainte Elisabeth de Hongrie, saint Ives, le modèle des prêtres de paroisse, la grande pénitente sainte Marguerite de Cortone, le vénérable curé d'Ars, et tant d'autres, tous embrasés d'amour pour le mystère de nos autels, et honorés des dons du ciel les plus admirables! Il est bon de cheminer ici-bas sur les traces des Saints. Mon but sera atteint si vous sortez de cette enceinte convaincus que le meilleur moyen de faire un bon adorateur est de s'enrôler dans la milice séraphique, et que le meilleur moyen de faire un fervent tertiaire est de donner son nom à l'œuvre de l'adoration nocturne. Daigne la Vierge Immaculée qui a fait naître l'Ordre de Saint-François dans la chapelle de Sainte Marie des Anges, à Assise, et l'œuvre de l'Adoration nocturne au sanctuaire de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, répandre sa bénédiction maternelle sur ces deux œuvres sœurs, et guider leurs membres au lieu de l'éternelle Adoration.

Je proposerais donc, Messieurs, le vœu suivant, si vous le trouvez bon :

LE CONGRÈS,

Considérant que le Tiers-Ordre de la Pénitence, institué par saint François, loué et propagé par notre Saint-Père le Pape Léon XII, est un moyen efficace pour augmenter et consolider l'Œuvre de l'adoration nocturne ;

Considérant, en second lieu, que la participation à l'Adoration nocturne ne peut que rendre les tertiaires plus zélés et plus fidèles dans l'accomplissement de leur règle.

Emet le vœu :

Que les membres de l'Adoration nocturne embrassent la règle du Tiers-Ordre de la Pénitence, et que, réciproquement, les membres du Tiers-Ordre se fassent inscrire à l'œuvre de l'Adoration nocturne.

L. D. M. F.

Etude sur le Tiers-Ordre de Saint François.

(Suite.)

TROISIÈME ARTICLE

Le Tiers-Ordre de Saint-François considéré comme le retour à la ferveur des premiers âges de la foi.

§ II. — *L'esprit des premiers chrétiens était un esprit de pénitence.* — Veilles, jeûnes et abstinences étaient comme l'élément des fidèles de la primitive Eglise. Le spectacle du Calvaire, où le sang de Jésus-Christ n'avait pas eu le temps de sécher, les tenait toujours en haleine vers le ciel. Satisfaire les besoins des sens était pour eux une charge.

Ces rigueurs de la primitive Eglise qui allèrent diminuant au contact des siècles, le Séraphique François les recueillit dans sa règle pour conserver au catholicisme ces âmes fortement trempées par la Pénitence, seules capables de grandes choses, et perpétuer ainsi par sa famille religieuse, répandue aux quatre coins du monde, un levain surnaturel d'abnégation qui, mêlé à toute la masse, fût capable de la préserver des atteintes du vice, en la vivifiant dans les saintes énergies de la vertu. Aussi au XIII^e siècle, la règle franciscaine put-elle revendiquer une large part d'action dans le réveil de

l'esprit chrétien, lequel a été et sera toujours synonyme d'abnégation.

Dans sa Constitution *Misericors Dei Filius*, le Vicaire de Jésus-Christ a diminué de beaucoup les charges matérielles des enfants de Saint-François à l'égard de la Pénitence, et, à part deux jeûnes particuliers, fixés aux veilles de Saint-François et de l'Immaculée Conception, il ne leur impose d'autres obligations que celles de la loi commune réglant la pénitence chrétienne. Il est facile de reconnaître là l'esprit pratique du pontife qui préside aux destinées de l'Église.

L'abstinence et le jeûne sont, hélas ! pour le plus grand nombre de chrétiens, à l'état de lettre morte. Beaucoup de ceux-là même qui s'approchent des sacrements, et qu'aucune raison théologique sérieuse ne dispense de la loi, éludent trop facilement les mortifications imposées par l'Église sous le spécieux prétexte d'exigences de tel ou tel milieu, d'affaiblissement général des nerfs, etc. Nous n'avons pas de peine à admettre que les santés ne sont pas les mêmes aujourd'hui qu'autrefois ; voilà pourquoi l'Église a singulièrement tempéré la rigueur de ses jeûnes. Mais, d'autre part, les santés ne se détériorent-elles point parce qu'on ne sait rien refuser aux appétits des sens, et ne sera-t-il pas toujours vrai de dire que les excès de la table font plus de victimes que le meurtrier. "*Plus occidit gula quam gladius.*" Disons, en passant, qu'on a inventé un curieux système d'excuses dans le but de se mettre à l'abri de beaucoup de responsabilités : *faiblesse des nerfs, agitation nerveuse*. Je doute fort que ce prétexte ait de la vogue au tribunal de Dieu, à l'effet de supprimer ou de diminuer le purgatoire d'un grand nombre..... Que de mères de famille, chrétiennes par ailleurs, sont les premières à exempter leurs enfants de l'abstinence, pour cette raison qu'elles doivent aider leur croissance, prévenir une maladie, que sais-je ? Certes l'Église n'est pas un bourreau ; elle est au contraire une Mère, et une Mère toujours miséricordieuse ; mais elle veut en général que ses enfants s'essayent loyalement à l'observance de ses lois, qu'ils ne s'en dispensent que lorsqu'il est constaté que la Pénitence matérielle est au-dessus de leurs forces. Agir différemment, n'est-ce point le moyen d'insinuer le sensualisme de bonne heure dans des cœurs que la force devrait pétrir autant que la ten-

dresser ; dans des âmes à qui l'on évite avec un soin jaloux tout ce qui sent l'effort, la peine, le sacrifice ; dans des tempéraments qui, bercés et formés par la mollesse, ne deviendront jamais des caractères ? Nos Pères jeûnaient, et nous ne jeûnons pas. Sommes-nous plus forts qu'eux ? nos bras sont-ils plus robustes que leurs bras ? Hélas ! c'est le plaisir qui nous tue, c'est l'absence d'abnégation surtout, et nous n'y songeons pas.

Autre abus. Une dispense cessant d'être légitime parce que les motifs qui l'imposaient viennent à cesser, on tarde à revenir à la loi, si tant est que l'on y revienne. Et ce ne sont point là des faits isolés ; c'est hélas ! un tableau trop fidèle de nos mœurs chrétiennes du dix-neuvième siècle. On aura assez de santé pour valser des nuits entières, dans des costumes par trop légers, pour ne rien dire de plus, nuisibles au corps comme à l'âme ; on sera de toutes les chasses et de toutes les parties de plaisir, et l'on n'aura pas la force de faire maigre une fois la semaine, et les catholiques prétendus pratiquants, se donnant rendez-vous, pendant le Carême, à une table commune, se dispenseront de la loi de l'Eglise avec une touchante unanimité. Volontiers ils seraient pour une révision de l'Evangile au dix-neuvième siècle, comme si la loi de la Pénitence cessait d'obliger parce qu'on ne s'en accommode pas.

Il faut revenir à la Pénitence chrétienne. Comme le sel conserve les viandes, suivant la comparaison du B. Frère Egide si pleine de justesse, la Pénitence, conservera nos corps aussi bien que nos âmes.

Le Tiers-Ordre de Saint-François, appelé par excellence le Tiers-Ordre de la Pénitence, doit contribuer pour une très large part à cette rénovation dans l'Eglise de la mortification chrétienne. Voilà pourquoi le Pape, avec ce grand sens qui caractérise tous les actes émanant de la chaire de Pierre, dispense les Tertiaires de tous les jeûnes et abstinences qui ne sont pas renfermés dans les lois générales de l'Eglise, afin qu'ils tiennent toute leur fidélité et les ramènent ainsi dans la pratique en les rendant de nouveau populaires, par la dilatation de leurs rangs dans toutes les classes de la société.

Il les loue pourtant de se conformer à la discipline première et aux prescriptions de la règle primitive. A la suite du Pape, nous ne pouvons qu'engager les Tertiaires

à élever le plus possible leur existence à cet ancien niveau de sacrifices et d'abnégation. Par là ils se rapprocheront mieux de la ferveur des premiers siècles de foi ; ils serviront les intérêts de Notre-Seigneur qui cherche partout des victimes capables d'apaiser le courroux de son Père et d'appliquer aux âmes les fruits de sa Passion ; ils avanceront eux-mêmes sûrement dans la voie spirituelle dont les progrès sont proportionnés aux sacrifices que l'on s'impose.

Quelle que soit la mesure de leurs mortifications extérieures, ils n'oublieront jamais que si la pénitence spirituelle, sans un accompagnement discret de pénitence corporelle, sans la pénitence spirituelle est un corps sans âme. Tant de moyens, tant d'occasions de nous mortifier sont à notre portée, et nous n'y songeons pas ; comme si le côté prosaïque de notre existence pouvait nous empêcher d'être sublime devant Dieu, dans le détail !... Cette maladie, notre compagne inséparable depuis des années ; cette infirmité secrète, cet état maladif qui nous donnent tous les mérites de la souffrance sans les bénéfices de la compassion ; ce caractère difficile dont le continuel vis-à-vis ménagé par une Providence toujours miséricordieuse jusque dans ses rigueurs, est une épreuve que le temps n'émousse pas ; ces saillies de l'activité trop humaine, de la curiosité, de la vivacité, de la mauvaise humeur qu'il faut refouler : autant de pénitences, autant de croix taillées pour nous de toute éternité par la main de notre Père céleste et qui ne demandent qu'à se placer sur nos épaules pour centupler nos mérites en doublant le fardeau de la vie, de cette vie dont on a pu dire que " l'ennui est le fonds. " Nous ne pouvons jeûner corporellement ; tous sans exception nous pouvons pratiquer le jeûne spirituel. Un père de l'Église l'a ainsi défini : *Jejunet pes, jejunet lingua, jejunet manus* ". Faites jeûner votre langue si affamée de paroles, si avide de critiques et de réflexions qui blessent les saintes délicatesses de la charité, pour ne rien dire de plus ; faites jeûner votre main en mettant toute votre énergie à l'accomplissement du devoir, quelque pénible qu'il vous apparaisse ; faites jeûner votre pied par une pureté d'intention qui ramène en définitive toutes vos démarches à Dieu et à Dieu seul ; que pour chacun des actes si nombreux de votre existence comme pour votre existence, considérée dans son

entier, Dieu soit à la fois votre *point de départ* et votre *terme*. Vous aurez pratiqué le jeûne spirituel, et vous mériterez que les anges, que le Seigneur lui-même, viennent vous servir les consolations de l'âme, cette manne délicieuse qui est le partage des cœurs vaillants. N'oublions jamais cette parole de saint Jean de la Croix : " L'homme est descendu du trône de l'innocence par l'échelle du plaisir ; il ne peut y remonter que par l'échelle de la douleur. "

FR. PIERRE-BAPTISTE,
(A continuer.) *Min. Obs.*

Pieux entretien du docteur séraphique sur l'Office et la Prière.

1 — Les choses spirituelles doivent l'emporter, en votre estime, partout et toujours sur les autres. Ainsi, lorsque vous êtes occupés à célébrer l'office divin, gardez-vous de laisser divaguer votre cœur, de l'arrêter sur des objets propres à le souiller, et de le remplir de pensées diverses.

Appliquez-vous à réciter les Heures liturgiques avec une humilité profonde, avec respect et avec crainte : " La crainte du Seigneur, dit l'Écriture, réjouira le cœur ; elle apportera la joie et l'allégresse. "

Efforcez-vous de comprendre ce que vous dites ; si vous ne le pouvez pas, gardez pour ces paroles la vénération la plus sincère, car selon le Sage, " votre respect vous fera acquérir une grâce excellente ".

Demeurez debout durant toute l'office, ou, du moins, sachez vous tenir d'une manière vraiment convenable, sans porter vos regards de côté et d'autre, sans parler avec personne.

Ayez la tête un peu inclinée et les mains convenablement placées, vous souvenant que vous êtes sous les yeux de Dieu et des anges.

Soyez toujours attentifs, de peur que la négligence ne vous porte à omettre quelque parole ou que vous ne disiez votre office seulement du bout des lèvres.

Évitez tout ce qui vous portera au rire, car, selon saint Isidore, le recueillement est impossible avec la légèreté et de la plaisanterie. Que votre joie et votre pensée soient toujours en Jésus. Qu'il vous soit toujours possible de vous écrier avec David dans vos prières : " Les pa-

roles de ma bouche trouveront grâce à vos yeux, Seigneur, et le désir de mon cœur sera toujours en votre présence”

2. — Le divin Sauveur a dit dans l'Évangile qu'il fallait toujours prier et ne jamais se lasser. Appliquez-vous donc à consacrer votre temps à l'oraison, à la lecture, à des réflexions pieuses et à d'autres œuvres salutaires, car celui-là ne cesse pas de prier qui ne cesse pas de bien faire.

Demeurez fréquemment en prière et apportez-y une grande dévotion avec une profonde humilité de cœur : “ L'oraison de celui qui s'humilie percera les nues ”, dit le Sage. Ayez ensuite la confiance d'obtenir ce qui fait l'objet de vos vœux : “ Tout ce que vous demanderez dans la prière avec foi, vous l'obtiendrez ”, nous enseigne la Vérité même.

Mais que cette prière ait pour appui une haute charité, qu'elle soit modeste, juste et fervente. Comme elle n'est autre chose que l'élevation de notre esprit vers Dieu, avant de la commencer, préparez-vous à la faire avec une dévotion intime, si vous voulez parvenir à goûter les délices divines.

La prière, dit saint Grégoire, est l'œuvre du Cœur, plutôt que des lèvres. Dieu ne considère pas seulement les paroles de celui qui l'invoque, mais le fond de son âme. Voilà pourquoi il est écrit : “ Mon fils, préparez votre esprit avant de prier, et ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu. ” Or, on agit de la sorte quand on entreprend des prières sans la moindre préparation et que l'on y demande à jouir des communications célestes. Aussi, arrivera-t-on difficilement à obtenir l'objet de ses vœux ; de telles prières ne sauraient s'appeler une supplication pieuse, mais un bruit confus de mots.

Si donc vous voulez ressentir de saintes affections quand vous priez, disposez votre cœur à la dévotion : c'est de quoi parle le Psalmiste dans ce verset : “ Votre oreille, Seigneur, a entendu la préparation de leur cœur. ” Aussi lisons-nous dans la vie des Pères : “ Tels nous voulons nous trouver dans l'oraison, tels nous devons nous disposer auparavant. ”

3. — Cette préparation, selon saint Grégoire, exige trois choses. La première consiste à retirer nos sens des objets sensibles et à tendre au calme intérieur, si nous

voulons empêcher notre âme, qui doit uniquement s'appliquer à Dieu en cet exercice, de se répandre sur une multitude d'êtres. Notre esprit invisible est semblable au Dieu caché, et ainsi, en s'adressant à lui dans la prière, il doit oublier les choses matérielles, afin que, libre de tout mélange terrestre, il puisse se porter sans retard vers les célestes hauteurs, car il pense, dans la prière, à s'élever à la manière d'un arbre. Voilà ce que le même saint a écrit : " L'homme goûte avec d'autant plus d'avidité les douceurs de la sagesse qu'il foule aux pieds avec plus de courage les satisfactions de la chair. " Et ainsi, le divin Maître a dit : " Pour vous, lorsque vous voudrez prier, rentrez dans votre demeure et, après en avoir fermé l'entrée, priez votre Père en secret. "

4.— Mais, comme personne ne s'élève jusqu'à Dieu s'il ne descend d'abord en s'humiliant soi-même, le second moyen pour nous préparer à l'oraison est la pensée de notre propre misère. Si vous désirez bien comprendre votre bassesse, considérez l'immensité de celui à qui vous vous adressez. Vous n'êtes rien en présence du Très-Haut; vous êtes un vil vermisseau, et il est le Dieu éternel; vous êtes une créature mortelle et infime, et il est le Créateur tout-puissant. Vous n'êtes rien, et cependant vous n'avez pas honoré Dieu comme le Maître dont vous êtes l'esclave. Et, ce qui est plus dangereux pour vous, vous l'avez provoqué à la colère par vos péchés; vous avez fait la guerre contre lui à ses dépens; et ainsi, loin de mériter ses grâces, vous êtes dignes des plus terribles châtimens.

Descendez donc en esprit jusqu'aux enfers, descendez jusqu'aux iniquités dont vous êtes coupables; pesez la gloire que vous avez perdue et la peine que vous avez encourue; reconnaissez vos fautes et la justice de votre condamnation; comprenez enfin les souffrances de cette Passion divine au prix de laquelle vous avez été rachetés.

5. — Nous passons ainsi au troisième point, à l'amour brûlant de notre Rédempteur. Si donc vous voulez aimer Jésus, considérez l'excès de sa charité pour vous : " Personne, a-t-il dit, ne peut avoir une plus grande affection que de donner sa vie pour ses amis. " Mais le Christ a dépassé cette mesure, car il est mort pour ses ennemis. Pensez à ces immenses bienfaits de Dieu.

Vous aviez mérité d'être livrés aux supplices éternels

par vos péchés, et pour vous racheter, pour vous établir en la société des anges, le Fils de Dieu a voulu naître d'une pauvre femme, subir les tourments les plus cruels, mourir d'une mort horrible, descendre ensuite aux enfers; et tout cela afin de vous délivrer de la damnation et de vous placer en l'assemblée des élus.

Elevez-vous en esprit jusqu'à ce séjour des bienheureux, et là embrasés tout entiers de la charité divine, commencez à prier avec une ferveur telle que vous puissiez dire avec le Psalmiste: " Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi, et le feu s'est enflammé en mes réflexions." Si vous prolongez votre oraison, contemplez cette Jérusalem triomphante et soyez dignes de vous écrier alors avec l'Apôtre: " Notre demeure est dans les cieux." Ayez un certain nombre de prières déterminées et ne les omettez jamais si vous n'y êtes forcés par une nécessité manifeste ou par la maladie. Cependant, veillez plus à les faire avec dévotion qu'à en compléter le nombre; et lorsque vous avez trouvé Jésus, interrompez votre prière, jouissez de celui que vous avez cherché, en disant avec l'Épouse des cantiques: " J'ai trouvé le Bien-Aimé de mon âme, je le possède, je ne le laisserai point aller." Ensuite, quand le Seigneur se retire de lui-même, achevez l'oraison que vous avez commencée. Je vous conseille cette pratique, car le succès véritable ne consiste pas à entreprendre, mais à persévérer jusqu'à la fin. Priez donc et appliquez-vous à cet exercice; les supplices éternels sont réservés à l'infortuné qui ne prie pas. Livrez-vous à la prière avec d'autant plus de ferveur et de persévérance, que vous avez été comblés de bienfaits plus considérables.

Selon saint Grégoire, on doit être d'autant plus humble et plus empressé à servir Dieu en raison des grâces reçues, car on aura un compte plus rigoureux à rendre.

Que vos supplications aient toujours pour objet les bienfaits divins, et qu'elles soient accompagnées de sentiments de reconnaissance. Rappelez vous aussi le souvenir de vos fautes et soyez-en pénétrés d'une vive douleur.

C'est là cette échelle sur laquelle Jacob vit les anges monter et descendre. Repassez dans votre mémoire les faveurs du ciel à votre égard, mais surtout l'humilité de l'Incarnation du Verbe, la rigueur de ses souffrances et la honte de son crucifiement. Voici de quelle manière

saint Bernard vous exhorte à méditer la Passion du Sauveur : “ O homme, arrêtez les regards de votre âme et voyez par quelle dette de reconnaissance vous êtes liés vis-à-vis de l'Homme-Dieu. Contemplez la sueur de sang, l'opprobre des soufflets, la cruauté des fouets, la couronne d'épines, les paroles de blasphème, l'injure des crachats, le fardeau de la croix, le crucifiement. Voyez les yeux languissants de Jésus, la pâleur de son visage, le breuvage de fiel et de vinaigre ; voyez sa tête inclinée et l'agonie de ses derniers instants. Qu'ajouterai-je de plus ? La vie a été livrée pour nous à la mort.”

Après avoir médité toutes ces choses, tournez vos regards sur vous-mêmes et pensez que Jésus-Christ a souffert ces tourments pour vous délivrer de la servitude du démon. Et vous, ingrats, vous n'avez point connu les bienfaits de votre Créateur, alors qu'il vous rachetait par sa mort ; loin de l'aimer avec plus d'ardeur, vous l'avez outragé par vos infidélités. Il s'en plaint lui-même par son prophète, en disant : “ Ils m'ont rendu le mal pour le bien et la haine pour l'amour que je leur portait.” A ces réflexions, que votre âme se fonde de douleur, de sorte que vous puissiez dire en réalité avec le prophète royal : “ Mes yeux ont versé des torrents de larmes, ô Seigneur, parce qu'ils n'ont point gardé votre loi.”

Enfin, levez-vous pleins d'espérance en la miséricorde du Très-Haut, car il est patient et riche en bontés. Priez-le avec une humble confiance, lui qui vous a rachetés et placés dans un état de perfection. Conjurez-le de vous conserver sans tache jusqu'à la fin et de vous admettre un jour dans la gloire céleste.

Ravissante fête de famille.

On nous écrit : *Les spectacles sont défendus par la règle, je le sais, mais peut-on assister à un concert ?*

Nous prenons occasion de cette demande pour mettre sous les yeux de nos lecteurs une fête de famille qui pourra leur servir de modèle, et qui leur enseignera comment on peut s'amuser tout en honorant et étant agréable à Dieu.

Nous répondons d'abord à la question :

C'est à la sagesse des tertiaires à distinguer entre les

concerts, ceux qui sont donnés par des baladins et qui réunissent une société vraiment mondaine, de ceux qui se recommandent par le caractère chrétien et réservé des personnes qui les donnent et de celles qui doivent s'y rendre.

La règle §32 dit que les tertiaires doivent s'abstenir avec la dernière vigilance, (il faut bien le remarquer, avec la dernière vigilance,) des bals sans exception, car, les bals sont toujours dangereux, et des représentations lyriques ou dramatiques *trop libres*; c'est ici où les tertiaires doivent être prudents, il serait bon de consulter son directeur, si le doute est trop grand; et aussi des repas licencieux, ajoute la règle.

Il n'est pas défendu de se réjouir soit en assistant à une honnête représentation, ou à un repas, une réunion de famille; au contraire, ces amusements ne nous disposent que mieux à supporter les tribulations de la vie, et éloignent de nous le découragement.

La Sainte Famille nous en fournit un bel exemple rapporté dans la vie de la sainte Vierge d'après les méditations de la sœur Emmerich.

Lors du séjour de la Sainte Famille à Bethléem, après le départ des mages, Hérode furieux fit chercher dans Bethléem l'Enfant Jésus. Joseph averti par un des bergers se réfugia avec l'Enfant et Marie dans une grotte voisine de l'étable. Or, l'anniversaire du mariage de saint Joseph et de Marie approchait, et le saint époux, le danger étant passé ou du moins paraissant l'être, aidé de sainte Anne et des bergers qui avaient assisté à la naissance du Sauveur, préparèrent l'étable pour une fête singulièrement touchante.

Voici comment sœur Emmerich raconte cette fête :

“ Quand tout fut disposé, il (St. Joseph) alla chercher la Vierge avec l'Enfant Jésus et sainte Anne, et les conduisit à la grotte parfaitement décorée, où se trouvait déjà Eliud, la servante et les trois vieux bergers.

“ Combien touchante ne fut pas leur allégresse à tous quand ils virent la Vierge entrer dans la grotte avec l'Enfant Jésus! Des guirlandes avaient été suspendues au sommet et au parois, au milieu une table avait été dressée pour le repas. De beaux tapis des rois mages avaient été étendus sur le sol, contre les parois et sur la table : de la table partait une pyramide de feuillage et de fleurs qui s'élevait jusqu'à l'une des ouvertures pratiquées dans le toit et du sommet de laquelle se détachait un rameau avec une colombe qui

me sembla être artificielle. J'ai vu la vaste grotte toute remplie de flambeaux et d'un éclat céleste. On avait placé l'Enfant dans le berceau, couché ou plutôt assis sur un petit siège ; Marie et Joseph, des couronnes de fleurs sur la tête, se placèrent à droite et à gauche du berceau et burent dans une même coupe. Outre les parents, les vieux bergers étaient aussi là ; on chanta des cantiques, et on prit joyeusement un petit repas. J'ai vu apparaître dans la grotte des chœurs d'anges et d'autres influences célestes. Tous les assistants me parurent recueillis et touchés. Quand la fête fut terminée, la sainte Vierge retourna à la grotte de Maraha avec l'Enfant Jésus et sainte Anne."

ÉCHOS DES FRATERNITÉS.

Covington, E.-U.

Nous extrayons d'une lettre du rév. M. L. N. Lambert, curé de Covington, E.-U., et directeur du Tiers-Ordre dans cette paroisse, ce qui suit :

" Votre *Revue* m'est d'autant plus précieuse, que j'ai ici à l'église cathédrale plus de trois cents membres du Tiers-Ordre, sans compter une trentaine de novices. Il nous a fallu battre le fer à chaud et à froid pour obtenir un départ. mais enfin, ça marche. Nos réunions se font régulièrement, et Dieu soit béni, le Tiers-Ordre et la dévotion au Sacré Cœur font un grand progrès ici et un bien immense à notre population si indifférente. Preuve, plus de cinq cents communions les premiers vendredis et dimanche de chaque mois."

Nous sommes heureux de constater ces belles dispositions des catholiques de Covington. Ils doivent beaucoup au zèle de leur digne curé qui, en établissant au milieu d'eux l'Ordre de la Pénitence, leur a fourni le meilleur moyen de salut. Les progrès que feront le Tiers-Ordre de Saint François et la dévotion au Cœur de Jésus ne pourront que rapporter d'heureux fruits pour toute la paroisse, et un bel exemple pour les catholiques des environs.

Nous ouvrirons avec bonheur nos colonnes aux tertiaires de Covington et à toutes les fraternités des Etats-Unis, qui voudront y faire connaître leur nombre, leurs fêtes, leurs œuvres, et tout ce qui pourra édifier nos lecteurs.

In Memoriam.

L'Eglise a consacré un temps tout particulier dans l'année pour prier pour nos morts. Néanmoins elle nous inspire, dans son admirable charité, de ne les jamais oublier.

Il en est surtout pour lesquels il faut toujours prier et parmi ceux-là se trouvent nos chers confrères défunts. C'est ce qui a inspiré à notre zélé frère, maître des novices, de placer dans la sacristie de l'église des Saints Stigmates un tableau portant les noms et la date du décès des frères du Tiers-Ordre de la fraternité de Montréal depuis sa fondation.

Que les tertiaires n'oublient point dans leur réunion ou visite à cette église, de jeter un regard sur ces noms chéris. Plusieurs d'entre eux ont été leurs amis, leurs proches, tous ont été leurs confrères, comme eux fils de saint François ; c'est pour cette raison qu'ils doivent leur être chers. Aujourd'hui, sans doute, la plupart parmi eux jouissent avec notre sésaphique Père des joies éternelles ; leur grossier habit de pénitence que nous portons encore, s'est changé en un vêtement de lumière éclatante, mais quelques-uns soupirent peut-être encore vers le ciel. Ne les oublions pas, si nous ne voulons pas que l'on nous oublie un jour.

Voici le contenu de ce tableau :

| NOMS. | DATE DU DÉCÈS. | AGE. |
|------------------------|------------------------|------|
| ARSÈNE BERTRAND..... | 3 février 1871..... | 38 |
| ANTHONY DOWD..... | 17 décembre 1871..... | 39 |
| ALPHONSE DELISLE..... | 22 février 1874..... | 30 |
| WILLIAM BRENNAN..... | 3 août 1875..... | 34 |
| JOSEPH LANTHIER..... | 16 décembre 1875..... | 38 |
| WILLIAM LAWLOR..... | 1 juillet 1876..... | 75 |
| MICHEL JETTÉ..... | 19 septembre 1876..... | 41 |
| JOSEPH T. DORVAL..... | 18 avril 1877..... | 64 |
| FRANÇOIS LANTHIER..... | 16 janvier 1878..... | 79 |
| JOSEPH DUFAUX..... | 23 mai 1878..... | 69 |
| THOMAS HOLLAND..... | 3 décembre 1879..... | 46 |
| LÉON S. KEROACK..... | 21 février 1880..... | 75 |
| PAUL BRUCHÉSI..... | 17 mai 1881..... | 61 |
| LOUIS LAROSE..... | 19 janvier 1881..... | 52 |
| PIERRE GRAVEL..... | 8 juin 1883..... | 61 |
| JEAN-LOUIS CARON..... | 11 octobre 1883..... | 74 |
| EDOUARD BARNABÉ..... | 3 mars 1884..... | 43 |
| DAVID GRAVEL..... | 15 avril 1884..... | 35 |
| GEORGE WEEKES..... | 7 mai 1884..... | 58 |
| MENASIPPE MONETTE..... | 27 mai 1884..... | 47 |
| ROMAIN TREMLAY..... | 21 décembre 1884..... | 57 |
| JULES RIVET..... | 12 janvier 1886..... | 55 |

Sollicitude de Léon XIII pour le Tiers-Ordre.

Il est évident que Notre Saint Père le Pape Léon XIII est rempli d'une sollicitude toute particulière pour le Tiers-Ordre de saint François. Déjà, n'étant qu'évêque, il l'a recommandé par plusieurs lettres pastorales aux fidèles de son diocèse. Aujourd'hui qu'il dirige l'Eglise entière, il a d'abord, par son admirable lettre encyclique du 17 septembre 1882, fait un magnifique résumé de l'histoire de cet Ordre religieux, puis de toutes ses forces il a exhorté les évêques, les prêtres et les fidèles du monde entier à propager et à entrer dans les rangs de cette milice pénitente. Ensuite par sa célèbre Constitution du 30 mai 1883 *Misericors Dei Filius*, qu'on a appelé à juste titre la *Miséricordieuse*, il a donné au Tiers-Ordre une vie nouvelle, et dans le but de le propager davantage il en a considérablement réduit les obligations.

Il vient encore de lui donner une nouvelle marque de sa faveur dans sa lettre encyclique du 22 décembre 1885, par laquelle il annonce un jubilé extraordinaire pour 1886. Voici ce qu'il dit :

“ Pour que la vertu dont Nous parlons persévère, il sera prudent
 “ de la mettre en quelque sorte sous la sauvegarde et la protection
 “ d'une institution stable. Vous comprenez, Vénérables Frères, de
 “ quoi il s'agit ici : Nous voulons dire que vous continuiez, chacun
 “ dans votre diocèse, à patronner et à accroître le tiers ordre, dit
 “ séculier, des frères franciscains. Pour conserver et entretenir l'es-
 “ prit de pénitence dans la multitude chrétienne, rien en effet, n'est
 “ plus efficace que les exemples et la grâce du patriarche François
 “ d'Assise, qui a uni à la plus grande innocence de vie un si grand
 “ zèle de la mortification, qu'il a montré en lui une image de Jésus-
 “ Christ crucifié, autant par sa vie et ses mœurs que par l'impres-
 “ sion divine des stigmates. Les lois de son Ordre, que Nous avons
 “ tempérées à propos, sont aussi douces à porter qu'elles sont d'une
 “ grande efficacité pour la vertu chrétienne ”

Cette lettre a inspiré au *Moniteur* de Rome ces belles remarques :

“ Parmi les œuvres qui se rapportent spécialement à la vie chré-
 “ tienne, apparaissent au premier rang avec le culte de Saint Fran-
 “ çois d'Assise avec le Tiers-Ordre, et le Rosaire, cette belle et tou-
 “ chante prière traditionnelle qui paraît le mieux répondre aux con-
 “ ditions de la nature humaine.

“ Personne n'a oublié le retentissement qu'a eu dans le monde l'é-
 “ vocation radieuse de la mémoire de Saint François d'Assise et du
 “ Tiers Ordre. Léon XIII a chanté, à la suite de Dante et de Bos-
 “ suct, les merveilles de cette épopée sans égal du catholicisme.

“ Génie sublime, l'enfant d'Assise, (l'amant le plus passionné de la pauvreté), selon la parole d'un maître, se détache sur le fond de l'histoire catholique comme le type le plus exquis et le plus suave de la sainteté. Sa vie est une merveille permanente. Léon XIII vient de l'appeler (l'image), le portrait le plus ressemblant de l'austère et douce figure du Christ. Cette définition épuise le mieux l'idée que les générations sont accoutumées à se faire de saint François d'Assise.

“ C'est le héros de la pauvreté attirante, le charmeur, si nous osons parler ainsi, de la mortification chrétienne : il *humanise*, en quelque sorte, les choses les plus sublimes, les plus austères, il jette sur elles je ne sais quelle magie, quelle attraction qui les rend séduisantes et les met au niveau de notre nature déchue. Nous comprenons que Léon XIII ait voulu évoquer cette figure resplendissante, au milieu de notre époque, où, entre les triomphes de la force brutale et des oppétences des richesses, le cœur humain a besoin qu'on lui ménage la sainteté, la lumière et les austères, grandeurs de la vie chrétienne. Saint François d'Assise, venu au milieu d'une société avide de jouissances et de bien être, a souffert, par la splendeur douce de son génie, ce courant de la corruption, cette ligue des défaillances. Son exemple doit avoir, de nos jours, le même attrait. Il répond aux conditions de notre époque. Le *Times*, lui-même, a fait remarquer que cette Encyclique du Pape sur le Tiers Ordre était un moyen efficace de concourir à résoudre la question sociale, qui est, au fond, qu'une question de discipline, d'équilibre entre les puissances et les devoirs de notre âme.

“ C'est pourquoi Léon XIII a rappelé cette douce image radieuse de pénitence. Il la replace au cœur du Jubilé, comme pour marquer le caractère pratique de cette année sainte.

“ Mais si la pénitence est la base de la vie chrétienne et du Jubilé, la prière en est l'épanouissement, l'expression ailée. Ici encore, Léon XIII ne se contente pas d'indications générales, il précise sa pensée ; il inculque le culte du Rosaire. Il unit dans une même admiration, dans une recommandation commune, les œuvres les plus fécondes des deux Ordres religieux qui ont rajeuni l'antiquité chrétienne. A Saint François il emprunte la forme de la pénitence, à Saint Dominique la forme de la prière.”

L'écrivain fait bien voir pourquoi le Saint Père cherche à répandre de plus en plus le Tiers-Ordre, c'est que la pénitence est le meilleur remède aux maux de ce siècle. Nous vivons dans un temps de mollesse spirituelle et temporelle. Chacun cherche son bien-être, des jouissances. C'est la mollesse du corps et de l'esprit guidée par l'égoïsme. Or, Léon XIII sait que le siècle de saint François fut guéri de cette maladie mortelle aux âmes par la pénitence et la charité, l'une s'attaquant à la mollesse, l'autre à l'égoïsme. Voilà pourquoi Léon XIII veut que tous les chrétiens deviennent tertiaires.

Secondons donc ses efforts, et répandons partout la dévotion envers saint François d'Assise et l'amour des saintes règles qu'il nous a laissées, en particulier, dans son Tiers-Ordre de la pénitence.

Jubilé de 1886.

Notre Saint Père Léon XIII, par une lettre encyclique du 22 décembre 1885, vient d'accorder au monde entier un Jubilé extraordinaire pour l'année 1886.

Nous traiterons ce sujet plus au long dans notre prochain numéro, aujourd'hui nous ne donnerons qu'un court résumé de cette lettre.

Le Saint Père, pour établir l'opportunité du Jubilé, après avoir rappelé sa dernière encyclique sur la constitution des états, dit que les états seront ce que les feront les mœurs du peuple. Il importe donc à ce que les peuples se préparent à recevoir les fruits du Jubilé par la pénitence et la prière, et de nouveau Léon XIII recommande le *Tiers-Ordre de St. François* et le *Ressaire*. Il déplore les luttes et les dissensions domestiques et intestines et recommande de les faire disparaître. Il accorde ensuite l'*Indulgence Plénière du Jubilé* aux conditions suivantes :

Pour ceux qui habitent hors de Rome, ils devront : 1^o VISITER deux fois trois églises désignées par l'évêque, ou trois fois s'il n'y a que deux églises, ou six fois s'il n'y a qu'une église, et y prier dans les intentions du Souverain Pontife, pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise catholique et du St.-Siège, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous les pécheurs, pour la concorde entre les princes chrétiens, pour la paix et l'unité de tout le peuple fidèle ; 2^o JEUNER deux jours ce jeûne est strict ; 3^o SE CONFESSER ET COMMUNIER ; 4^o faire une AUMÔNE, chacun selon son moyen.

Questions sur le Tiers-Ordre.

Q.—1^o Est-il absolument nécessaire d'imposer une pénitence après l'absolution générale ?

R.—Le nouveau cérémonial du Tiers-Ordre ne parle pas de pénitence à imposer après la bénédiction avec indulgence.

Q.—2^o Quelles sont sous la Règle actuelle les obligations des tertiaires au décès d'un frère ?

R.—D'après la Règle approuvée par Léon XIII, " les tertiaires de la localité ou étrangers assisteront aux obsèques d'un associé

“ mort et réciteront pour le soulagement de son âme le tiers de l'office de Marie (le chapelet) institué par St. Dominique, c'est-à-dire du Rosaire. Les prêtres, pendant la messe, et les laïques aussi, s'ils le peuvent, communieront, et appliqueront leur communion, leurs prières pour le repos éternel du frère défunt.”

Voilà tout ce que la Règle prescrit. L'obligation des trois messes et du psautier auparavant exigée pour les défunts est supprimée; mais, sans doute, ceux qui s'acquitteront encore de ces pratiques de charité seront très-louables. Cette obligation de la Règle ne semble concerner que les membres d'une fraternité.

Q.—3o Sous la Règle actuelle du Tiers-Ordre, les tertiaires doivent-ils encore avant et après chaque repas dire le *Pater* et le *Deo gratias*?

R.—Notre Saint Père Léon XIII demande seulement qu'on invoque Dieu avec piété et reconnaissance. On peut suivre l'ancienne coutume ou dire le *Benedicite*, c'est selon la piété d'un chacun.

CHRONIQUE.

Mgr. Bourget.—Nous lisons dans *l'Etendard* plusieurs récits de guérisons miraculeuses opérées par l'intercession de Mgr Bourget durant sa vie. Nos lecteurs ne les liront pas sans émotions; le souvenir du Vénérable Archevêque est toujours récent à notre mémoire et sera toujours cher à nos cœurs. C'est d'abord Madame Chagnon de S. Paul l'Ermite qui certifie sur son âme et conscience avoir été guérie d'un cancer au sein gauche dont elle souffrait depuis deux ans. Voici comment elle raconte sa guérison :

“ Entendant parler des cures merveilleuses que le saint évêque Bourget opérât dans sa solitude du Sault au Récollet, il me vint à la pensée d'aller le trouver, et je sentis naître en moi une confiance pleine et entière.

“ Un jour que mes souffrances étaient affreuses, je suppliai mon mari de me conduire auprès du saint évêque. C'était le jour des Rameaux de l'année 1881. Mes douleurs étaient telles, que je pouvais à peine endurer la voiture qui me conduisait au Sault.

“ Je fis donc ce long trajet en endurant des douleurs atroces. Arrivée à l'Hospice St. Janvier, je pouvais à peine me soutenir et ce n'est qu'en pleurant que je me prosternai au pied du vénérable Archevêque.

“ J'étais saisie jusqu'à l'âme en présence de l'auguste vieillard, et je fus à l'instant persuadée qu'il allait me guérir. Il me fit asseoir ainsi que mon mari qui pleurait à chaudes larmes; il nous consolait tous deux et nous dit de prendre courage, que ce n'était pas un cancer et que le mal allait disparaître. Après de sages conseils et mille encouragements, Monseigneur nous congédia en nous donnant sa bénédiction et en me disant formellement: “ Retournez chez vous, la vie vous sera conservée. Employez-la à bénir le Bon Dieu, à le servir et à bien élever votre famille.

“ Revenant du Sault au Récollet, j'endurai la voiture à l'aise, et à compter de ce moment, le mieux se fit sentir d'un jour à l'autre.

“ Depuis ce temps, je suis parfaitement bien. A deux reprises différentes, Dieu m'a donné des enfants que j'ai pu nourrir sans fatigues aucunes. Ma guérison est complète.

“ Actions de grâce à la bonté de Dieu et reconnaissance éternelle au vénérable Archevêque Bourget.”

Son témoignage est corroboré par celui de son époux et de deux témoins. Ensuite Madame Edouard Chaput, de la même place certifie de la même manière que sa fille Stephanie, à l'âge de trois ans fut atteinte d'une maladie d'yeux “ tellement grave, dit-elle que les soins des médecins furent sans succès, On remarquait sur un œil deux taies, et sur l'autre existait un ulcère, du plus mauvais aspect, et qui se répandait sur la joue. Voyant l'inutilité des soins des médecins, et pleine de confiance dans les vertus du saint Evêque Bourget, je lui conduisis mon enfant au mois d'octobre 1873. Le saint Evêque me consola et m'assura que l'enfant guérirait.

“ De ce jour, le mal commença à disparaître, et quinze jours après l'enfant était parfaitement bien.

“ Je certifie de plus, que la même fille, âgée de dix ans, fut prise d'une maladie de nerfs tellement grave, que, pendant dix-huit mois, elle tremblait au point de ne pouvoir pas rester sur sa chaise, de ne pouvoir pas parler, et de ne pouvoir pas manger seule.

“ Desolée de voir les soins des médecins sans succès, je me rappelai la première guérison de la pauvre enfant, opérée par les prières du saint Evêque Bourget, et animée par la foi, dans le mois de février mil huit cent quatre-vingt-trois, je conduisis ma fille Stephanie, comme je pus, chez Monseigneur Bourget, à sa demeure du Sault au Récollet.

“ A l'aspect du saint Evêque, il se passa en moi quelque chose que je ne puis définir; il me semblait être transportée dans un lieu étrange, et en présence d'une grande majesté, et dès lors, j'eus l'assurance que ma fille allait guérir.

“ Monseigneur fut touché de l'état pitoyable dans lequel était l'enfant. Je sanglotais prosternée à ses pieds, et j'entendis le vénérable évêque me dire: Consolez-vous, pauvre mère, ce n'est rien, la maladie va disparaître et votre enfant sera bien. Alors prenant les mains de l'enfant dans les siennes, il les pressa avec tendresse et lui assura que la maladie allait se passer. Je vous bénis, ma pauvre enfant, ajouta l'Evêque, soyez tranquille. Chose remarquable, le mieux s'est fait sentir à l'instant, et d'un jour à l'autre on remarquait le changement s'opérer.

“ Aujourd'hui ma fille est entièrement rétablie et s'unit à moi pour bénir la mémoire de l'illustre et saint Evêque Bourget.”

Comme le premier, ce témoignage est confirmé par le mari et par témoins.

Gouverneur catholique à Terre-neuve.—Le gouvernement anglais vient de nommer Sir Ambrose Shea, gouverneur de Terre-neuve. C'est le premier gouverneur catholique de cette province depuis

Cette nomination a une grande importance en présence de l'esprit d'hostilité ouverte qui existe entre les catholiques et les orangistes dans cette île.

Pour les catholiques, l'honneur qui vient d'être conféré à Sir Am-

brose égale presque celui qui a été décerné à Lord Ripon, quand on l'a appelé à la vice-royauté des Indes.

Grecs-non-unis.—Le mouvement de retour à l'unité catholique continue parmi les Grecs dissidents. Ce qui est admirable dans ces conversions, c'est leur puissance de rayonnement : une localité en gagne une autre, et, en se groupant, les paroisses se soutiennent et résistent plus facilement aux promesses fallacieuses, aux tracasseries et aux représsailles de l'autorité religieuse schismatique. Le district du grand Hermon compte déjà six localités ainsi revenues à l'unité, et il est question d'y ériger un nouvel évêché grec-catholique, qui serait institué à Panéas, l'ancien *Paneum* de Josèphe l'historien, ou *Cesarva Philippi* des Romains.

Le clergé dans Rome.—Au mois de novembre dernier, un soir le curé de Saint-Ange-*in-Pescheria* sortait de l'église, pour porter le saint Viatique à un pauvre malade de la *via Monte Cenci*. A peine entré dans cette rue, un groupe de juifs se mirent à lui jeter des pierres et à l'insulter. Non contents de cela, les mêmes individus, pendant que le prêtre était monté dans la demeure du malade, ne cessèrent d'apostropher grossièrement les fidèles, qui, selon la coutume, s'étaient arrêtés sur le seuil de la maison pour y prier. Les blasphèmes les plus horribles ont été proférés contre nos saints mystères. Et les insulteurs avaient beau jeu, car ni de près ni de loin, on apercevait de *quasturini*. Ce n'est pas la première fois que ces faits se produisent. La police serait-elle complice tacite de tout cela ? On serait presque tenté de le croire en la voyant faire preuve de tant d'inertie. Ce n'est certes point par ces faits qu'on prouvera au monde chrétien que le gouvernement italien sait protéger la religion catholique. Si le Christ est insulté impunément à Rome que ne ferait-on pas à son Vicaire.

Voici un autre fait qui révélera mieux encore l'état moral de la Ville Eternelle, sous le gouvernement dont nous a doté la révolution :

Après l'*Ave Maria*, le cardinal Bartolini s'entretenait dans son salon avec quelques prélats. Son domestique lui apporte une lettre très pressée. Son Eminence l'ouvre et la communique à son entourage ; le billet était à peu près ainsi conçu : " Si vous ne remettez sur-le-champ au porteur de ce billet la somme de quinze mille livres, vous, vos gens et votre palais, sauterez en l'air, par le moyen de la dynamite déjà préparée dans les souterrains."

Pour toute réponse à cet essai de chantage, Mgr. Befani court à la questure, pendant que le P. Calenzio introduit l'aimable commissionnaire dans une chambre, en le gardant à vue. L'audacieux *furfante* fut bientôt appréhendé par les agents et mis sous les verrous, qui le connaissent bien au reste : c'est un ancien pensionnaire du bague de Vivita-Vecchia.

Ces procédés d'intimidation et de chantage sont ici très en cours. Demandez plutôt au prince Torlonia et à un certain cardinal, ancien nonce à Paris !—*Le Rosier de Marie.*

Gounod et Murillo.—A la page 115, du volume de l'an dernier de notre Revue, nous racontions une entrevue entre Gounod, le célèbre musicien-compositeur, et le supérieur d'un couvent de capucins de Rome. L'artiste avait alors promis un oratoire sur le chef-d'œuvre

du peintre Murillo, représentant Jésus-Christ sur la croix, détachant un de ses bras pour presser sur son sein saint François d'Assise, son serviteur, en larmes au pied de la croix.

Le grand musicien travaille actuellement avec ardeur à ce morceau de musique qui sera à la hauteur du tableau.

La musique sacrée et les beaux-arts chrétiens compteront bientôt un chef-d'œuvre de plus. Ce sera l'union de tout ce que la peinture et la musique peuvent fournir de talents pour glorifier le pauvre d'Assise.

L'Ara-Cœli.—La commission pour le monument de Victor-Emmanuel a donné, au Père général des Franciscains, l'ordre d'évacuer le couvent de l'Ara-Cœli dans un délai de quatre semaines.

Nos lecteurs savent que le couvent du généralat franciscain occupe l'emplacement du temple de Jupiter capitolin. C'est le plus important monument chrétien de la Rome du moyen-âge.

—Les religieux franciscains ne peuvent encore entrer dans leur nouveau monastère de la via Merulana; ils sont donc obligés de chercher un abri momentané.

Le gouvernement avait proposé, il y a quelque temps, d'accorder aux religieux la partie du couvent occupée par les gardes. La municipalité, qui s'est emparée de ce bâtiment, a déclaré qu'elle ne le céderait jamais à des moines!!!

Les belles et pieuses cérémonies de l'Ara-Cœli étaient populaires à Rome. La dévotion envers le Santo Bambino est connue universellement; la république et les révolutionnaires ont respecté autrefois ce lieu, mais le gouvernement actuel ne connaît plus le respect des traditions et des souvenirs. Tout tombe sous le marteau des démolisseurs de 1870.

La béatification de Jeanne d'Arc.—Parmi les évêques qui ont écrit au Pape pour plaider la cause de la béatification de Jeanne d'Arc, il se trouve plusieurs membres de l'épiscopat anglais, notamment le cardinal Manning et le cardinal Howard.

L'épiscopat anglais voudrait effacer autant que possible le souvenir de la condamnation de Jeanne.

La béatification de Jeanne d'Arc avait été réclamée par Mgr. Dupanloup.

Suprême consolation.—Il y a quelques mois, dit un missionnaire, un esquif abordait, un soir sur la plage d'une île océanienne; un sauvage chrétien depuis quelque temps, en descendit et prit le chemin d'une hutte où logeait un évêque.

« Père, lui dit-il en l'abordant, j'avais une femme et six enfants; ils étaient tous montés près de moi, dans une barque, la tempête a mugit et la mer les a tous dévorés, malgré mes efforts et mon amour, car Dieu sait si je les aimais. Les flots m'ont rejeté seul sur la plage. Seul, tu entends, Père, seul dans le vide et les larmes; ma femme et mes six enfants sont engloutis dans les eaux, la mer les a dévorés. Il faut être fort, Père, pour vivre seul!...J'ai fait cent lieues pour venir chercher la force près de toi: veux-tu me la donner demain à ta Messe?...

« Il communia le jour suivant de la main de l'évêque, et, après une prière où les larmes courageuses et consolées coulèrent abondantes,

il se lève : Adieu, Père, adieu, dit-il à l'évêque, je possède celui qui fait la force, maintenant, je puis, oui, je puis vivre seul, adieu.

Ils s'embrassèrent pour la première et la dernière fois ; les larmes de l'évêque coulaient encore, mais celles de l'héroïque sauvage ne coulaient plus ; il remonta courageusement sur son esquif, et s'en retourna fort et généreux.

Encyclique de Léon XIII.—Au lendemain de la publication de l'Encyclique, il n'est pas sans intérêt de rappeler les dates, les titres et les sujets des diverses encycliques par lesquelles, depuis son avènement au pontificat, il y a huit ans, S. S. Léon XIII a voulu enseigner le peuple chrétien.

La première, *Inscrutabili Dei consilio*, du 21 avril 1878, démontre la nécessité de l'Eglise catholique, pour le bien de la société.

La seconde, *Apostolici muneris*, du 28 décembre 1878, dénonce les périls du socialisme et déclare que, seul, le catholicisme peut être l'ancre du salut social.

La troisième, *Aeterni Patris*, du 4 août 1879, pourvoit à la restauration de l'enseignement philosophique selon les doctrines de saint Thomas d'Aquin.

La quatrième, *Arcanum Divinae sapientiae consilium*, du 10 février 1880, traite du mariage et combat le divorce, en exposant la vraie doctrine de l'Eglise au sujet de ce grand sacrement.

La cinquième, *Grande munus*, du 30 septembre 1880, étend à toute l'Eglise le culte des SS. Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves.

La sixième, *Sancta Dei civitas*, du 3 décembre 1880, recommande les œuvres de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance et des Ecoles de l'Orient.

La septième, *Milans Jesu Christi Ecclesia*, du 12 mars 1881, accorde un jubilé universel.

La huitième, *Duturnum illud*, du 29 juin 1881, traite de l'origine du pouvoir et des grands avantages que l'Eglise offre aux princes et aux peuples.

La neuvième, *Etsi nos*, du 15 février 1882, et adressée aux évêques italiens, expose les devoirs du clergé et des catholiques.

La dixième, *Auspicato concessum*, du 17 septembre 1882, relative au centenaire de saint François d'Assise, glorifie ses institutions.

La onzième, *Cum in nulla sint*, du 8 décembre 1882, adressée aux évêques d'Espagne, loue les catholiques de leur zèle et leur recommande la concorde par l'union de l'épiscopat.

La douzième, *Supremi Apostolus officio*, du 30 mai 1883, est consacrée à la règle du tiers-ordre séraphique.

La treizième, *Supremi apostolatus*, du 1er septembre 1883, consacre le mois d'octobre à Notre-Dame du Rosaire.

La quatorzième, *Nobilissima Gallorum gens*, du 8 février 1884 traite de la condition de l'Eglise en France et des devoirs des catholiques.

La quinzième, *Humanum Genus*, du 20 avril 1884, traite de la secte des francs-maçons et des moyens de la combattre.

La seizième, *Superiore anno*, du 30 août 1884, recommande encore le saint Rosaire.

La dix-septième, *Immortale Dei*, du 1er novembre 1885, traite de la constitution chrétienne des Etats.

VIE DE ST. FRANÇOIS D'ASSISE.

CHAPITRE VII.

SAINTE CLAIRE ET LES PAUVRES-DAMES.

(1212.)

“ Au jour indiqué (1), l'abbesse effectua son pieux pèlerinage, accompagné d'une de ses filles et de quelques Frères-Mineurs qui étaient venus la chercher à Saint-Damien. Le saint Patriarche alla au-devant d'elle; il la conduisit d'abord à cette chapelle de la Portioncule qui était encore tout embaumée des souvenirs de sa profession; puis il l'introduisit dans l'intérieur du monastère. Déjà, la table était dressée: c'était une pauvre natte étendue sur le gazon, selon la coutume du Bienheureux, et couverte de quelques pains. François la bénit; ses Frères s'assirent modestement autour de lui, et Claire avec sa compagne en face. Ici, rien de mondain, rien de frivole. Ces fraternelles agapes commençaient à peine, que François se mit à parler de Dieu; il le fit d'une manière si touchante, que ses hôtes, ravis en extase et comme enivrés des délices du paradis, oublièrent la nourriture corporelle. A la même heure, les habitants d'Assise, de Bettona et des environs, virent la Portioncule toute en feu; il leur semblait que les flammes dévoraient l'église, le couvent et le bois. Aussitôt ils accourent en toute hâte, dans le but d'éteindre l'incendie; ils franchissent la clôture, et pénètrent jusque dans le réfectoire. Quelle n'est pas leur surprise, de se trouver en face de la scène si attendrissante de l'intérieur! “ Ce que nous apercevions, pensent-ils en eux-mêmes, était un feu miraculeux et le symbole de l'amour divin qui embrase ces âmes.” Et n'osant proférer un seul mot, dans la crainte de mêler des paroles profanes à un entretien tout séraphique, ils se retirent émus, silencieux; mais rentrés chez eux, ils publièrent à haute voix les merveilles dont ils avaient été témoins.

“ Le soir, l'illustre abbesse rentra dans son cloître, pour faire part à ses filles des richesses spirituelles qu'elle venait d'acquérir. Les Religieuses avaient passé

(1) Les Religieuses pouvaient alors sortir avec la permission des supérieurs. C'est Boniface VIII qui établit la clôture perpétuelle.

toute cette journée dans le deuil et la désolation : elles avaient craint que le saint fondateur ne l'envoyât gouverner quelque autre couvent, comme il avait fait pour Agnès, sœur de sainte Claire. Aussi quelle ne fut pas leur joie, quand elles revirent leur Mère ! Quel ne fut pas leur bonheur, quand elles l'entendirent raconter la scène miraculeuse de Notre-Dame des-Anges, et qu'elle leur répéta les suaves entretiens de leur bienheureux Père ! " Voilà les merveilles dont les murs de Notre-Dame-des-Anges étaient témoins en l'année 1221.

Claire gouverna pendant quarante et un ans l'Ordre des Pauvres-Dames. Je ne sais s'il est dans l'histoire des saints une vie plus pénitente que la sienne ; mais, à coup sûr, il n'est pas de mort plus glorieuse. Sentant que sa fin approchait, elle dicta son testament, où elle laisse en héritage à ses filles la pauvreté séraphique. Comme le Frère Reinaldo l'exhortait à la patience dans la douleur : " Mon Frère, lui dit la sainte abbesse, depuis que Notre Seigneur m'a fait connaître l'excellence de sa grâce par la bouche de notre regretté Père saint François, rien ne m'a plus coûté. Aucune pénitence ne m'a plus semblé dure, ni aucune maladie fâcheuse." Elle pria ensuite les Frères Léon et Ange de Riéti de lui lire la Passion selon saint Jean ; puis ayant reçu le saint viatique, elle s'écria, le front rayonnant de joie : " Allons, mon âme, sache que tu as un bon viatique pour t'accompagner, un excellent guide pour te montrer la voie. Ne crains rien, sois tranquille ; car, celui qui est ton créateur t'a sanctifiée, et il n'a cessé de veiller sur toi avec le tendre amour d'une mère pour son enfant. Et vous, ô Seigneur, soyez béni pour m'avoir créé." " Vois-tu, continua-t-elle en se tournant vers la sœur Aimée, sa parente, vois-tu, ô ma fille, le Roi de gloire que je contemple ? " Au même moment, le Seigneur ouvrit les yeux à l'une des Religieuses ; et celle-ci vit la Reine du ciel, suivie d'une troupe de vierges vêtues de blanc, se pencher vers la malade, la convier doucement aux noces de l'Agneau, et cueillir son âme comme on cueille un fruit mûr. Ainsi mourut la vierge Claire, si c'était là mourir ! C'était dans la nuit du 10 août 1253, vingt-sept ans après la mort du séraphique Père. Dès l'année 1255, Alexandre IV, neveu du cardinal Ugolini, l'inscrivait solennellement au catalogue des saints, et lui décernait les glorieux titres de

duchesse des humbles et de princesse des pauvres (1).
 “Vierge chérie de Dieu, dit saint Bonaventure, elle a répandu les parfums d’une fleur printanière, et brillé comme l’astre du matin.” On ne saurait mieux dire en moins de mots.

CHAPITRE VIII.

APOSTOLAT DE FRANÇOIS. — VOYAGE A ROME.

CONCILE DE LATRAN.

(1212-1215.)

François n’ignorait point que la plus divine des œuvres, c’est le salut des âmes ; mais se sentant plus d’attrait pour la vie contemplative que pour la vie active, il avait des doutes sérieux sur sa vocation apostolique. Lorsqu’il eut réglé les exercices spirituels du couvent de Saint-Damien, ses inquiétudes redoublèrent. Ne sachant à quoi se résoudre, il assembla ses Frères et leur dit : “Mes Frères, je viens vous demander votre avis sur cette question : Lequel des deux vaut mieux pour moi, de m’adonner à l’oraison ou d’aller prêcher ? Il semble que l’oraison me convienne mieux ; car, je suis un homme simple et inhabile dans l’art de bien dire, et j’ai reçu le don de la prière plus que celui de la parole. La prière purifie nos affections, nous unit au souverain bien, affermit notre volonté dans la vertu ; par elle, nous conversons avec Dieu et avec les anges, comme si nous menions une vie céleste. La prédication, au contraire, rend poudreux les pieds de l’homme spirituel ; elle distrait, dissipe et mène au relâchement de la discipline. Ainsi, l’une est la source des grâces, l’autre est le canal qui les distribue aux peuples. Néanmoins, il est une considération d’un ordre plus élevé, et qui me fait pencher vers la vie apostolique : c’est l’exemple du Sauveur des hommes, qui a joint la prière à la prédication. Puisqu’il est le modèle que nous nous sommes proposé d’imiter, il paraît plus conforme à la volonté de Dieu que je sacrifie mes goûts et mon repos pour aller travailler au dehors.”

(1) Bulle de canonisation.

(À continuer.)

DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. 7

Nouvelle direction locale.

En annonçant la création d'une nouvelle Direction locale dans la Nouvelle Ecosse, le *Messager du Sacré Cœur* annonce qu'on lui a écrit du Canada ce qui suit :

“ Quelle bonne nouvelle pour tous les membres canadiens de notre sainte Ligue ! Nos compatriotes catholiques, établis dans la Nouvelle-Écosse, au milieu de populations protestantes, ne sont pas très nombreux, mais ils forment un excellent noyau. Désormais, par les pratiques de notre Apostolat, la dévotion au Sacré Cœur de Jésus va se répandre parmi eux. Ils vont chaque matin offrir leurs journées à ce divin Cœur, en union avec nous et avec tant de millions de fidèles. Puisse l'amour de ce Cœur adorable se manifester de plus en plus parmi eux par les effusions de sa grâce ! ”

*Gloire, amour, réparation au Cœur adorable de Jésus-Christ
et au très saint Cœur de Marie Immaculée.*

A. M. D. G. ET M. I.

CANADA, ONTARIO, 13 décembre 1883.

A M. le directeur de la *Petite Revue*.

Très cher Monsieur,—Nous voyons, avec un véritable bonheur, dans la dernière livraison de l'intéressante *Semaine Religieuse* de Montréal, que le Saint Père Léon XIII vient de donner un nouvel encouragement à la belle et puissante dévotion au Cœur Eucharistique de Jésus. Nous pouvons donc espérer fermement que ces privilèges, accordés par le Souverain-Pontife, auront prochainement l'heureux effet de propager et de répandre universellement “ La Ligue du Sacré Cœur ” qui a déjà fait tant de bien partout, et qui, comme on le sait, compte déjà 14 millions de membres travaillant et priant sous le noble et glorieux Drapeau du Sacré Cœur, pour le triomphe de la sainte Eglise et celui du glorieux chef Léon XIII, contre lequel se déchaîne, plus que jamais, la rage infernale de la redoutable armée du mal, qui d'ailleurs travaille, elle aussi, à se répandre et à se propager, et malheureusement ses succès funestes sont parfaitement visibles dans quelques pays. Il est vrai cependant que cette fatale armée ne recule devant aucuns sacrifices pour perdre les âmes et ruiner les sociétés ; car, on sait partout que des milliers de piastres sont dépensées annuellement pour la propagande des mauvais livres et des journaux à doctrine subversive ou dangereuse.

Par conséquent redoublons de zèle et d'ardeur pour aider, selon la mesure du possible, à propager et à répandre, le plus possible, les pieuses confréries et les sociétés catholiques ; notamment la grande et sainte Ligue du Cœur de Jésus, la belle société du Tiers-Ordre, parfaitement encouragée par Sa Sainteté Léon XIII, la pieuse et gé-

nerreuse Société de l'adoration nocturne et, sans doute, les Congrégations de la très sainte et immaculée Vierge Marie. N'est-ce pas d'ailleurs dans ces pieuses associations que nous réalisons cette "immense coëlision d'efforts et de prière," si instamment demandée par le Pape et ensuite par nos Seigneurs les Evêques et tous les pasteurs des âmes.

Parfois j'ose demander à vos nombreux lecteurs de propager votre très estimable "Petite Revue du Tiers-Ordre" comme éminemment propre à favoriser et encourager les œuvres susdites destinées spécialement à consoler grandement les divins Cœurs de Jésus et de Marie Immaculée.

Il faut d'ailleurs que toute la bonne presse catholique donne son puissant concours pour encourager les pieuses publications périodiques et les bons livres et les bons journaux, qui sont réellement des instruments du bien dans la religion et la société civile.

Veuillez donc, s'il vous plait, Monsieur le Directeur, me donner une petite place dans votre pieuse Revue, pour la publication de cette lettre; en retour, je demanderai instamment et souvent aux divins Cœurs de Jésus et de Marie Immaculée, de bénir votre belle et sainte société du Tiers-Ordre et, par conséquent, de la propager constamment; non seulement dans notre cher Canada mais aussi dans tous les autres pays; prions donc tous et beaucoup dans ce noble but.

En outre, aidons aussi à propager la splendide brochure intitulée: *Almanach de la Ligue du Cœur de Jésus*, portant l'approbation du vénérable et saint Evêque de Montréal, Mgr. Fabre.

Voici maintenant quelques paroles bien touchantes de notre saint Père Léon XIII, concernant la "Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes," que nous lisons dans l'admirable "Messager du Cœur de Jésus," liv. de déc. 1884, p. 671 :

"Et maintenant, nous désirons de toute l'ardeur de notre âme que la dévotion sincère au Sacré-Cœur de Jésus se propage et se répande sur toute la terre. Connaissant, en effet, combien elle est salutaire et profitable pour les âmes, nous nourrissons la douce et ferme espérance que de grands biens ne manqueront point d'émaner de ce divin Cœur et qu'ils seront le remède efficace des maux qui affligent le monde.

"Dévouez-vous donc avec zèle et charité, Fils très cher, pour que les hommes s'unissent étroitement à ce Cœur, pour qu'ils l'imitent, l'aiment et réparent les offenses dont il est l'objet, pour qu'ils unissent leurs prières, leurs intentions, leurs affections, aux prières, aux intentions, à l'amour de ce divin Cœur, et que par là aussi ils participent à sa rectitude, à sa sainteté, à sa puissance si efficace," etc. (Paroles de S. S. Léon XIII.)

Espérons que des vœux si ardents seront entendus et que des appels si chaleureux et venus de si haut seront écoutés, mais, ajoutez le dit Messager, que nos jeunes communiants ne soient pas oubliés; non, qu'ils ne soient pas les derniers à venir dans la sainte Ligue des Cœurs de Jésus et de Marie Immaculée.

Je compte donc sur votre bonté ordinaire pour la publication de cet écrit, dans votre pieuse publication et ainsi je suis heureux de me dire sincèrement, très cher Monsieur.

Votre, etc.,

UN RELIGIEUX DU SACRÉ-CŒUR.